membres de la Société seront comprises dans les prochaines promotions de janvier.

La fête s'est terminée par un banquet réunissant au Palais d'Orsay les membres de la Société.

L'Affaire Dreyfus

LES FAUX DE L'ETAT-MAJOR

Paris, 27 décembre. — Les agences et les journaux ont annoncé que l'un des documents sur lesquels la *commission de revision* avait basé son avis favorable à la requête de l'ex-capitaine était un télégramme dont la date aurait été changée. Puisque le fait est connu, il n'y a aucun inconvénient à donner à ce sujet quelques renseignements topiques. Le télégramme en question est un télégramme de Schwartzkoppen à Panizzardi.

Dans ce télégramme, l'attaché militaire allemand annonçait à son collègue italien qu'il espérait recevoir incessamment de l'agent qui l'informait des renseignements intéressants relatifs aux transports des troupes par chemins de fer. La date de ce télégramme avait un extrême intérêt — celle qui fut assignée à ce document par Henry et par ses supérieurs fut du mois de mars 1894 ; l'accusation soutenait, en effet, qu'à cette époque, Dreyfus s'était occupé de recueillir à l'état-major toutes sortes de renseignements relatifs à la mobilisation et aux voies ferrées.

Le télégramme de Schwartzkoppen venait en prouvant la trahison, apporter une charge écrasante contre celui qu'on soupçonnait, qu'on accusait d'être le traître, puisque celui-là même était aux sources des renseignements fournis à l'attaché militaire. Les juges de Rennes eurent ce télégramme en mains ; il leur fut soumis avec sa date de mars 1894 et quelques-uns d'entre eux se basèrent peut-être sur ce document matériel pour condamner *l'accusé*.

Or, l'enquête du ministère de la guerre a établi que la date réelle à laquelle ce télégramme fut écrit, à laquelle il fut ensuite saisi et parvint au bureau d'Henry était celle du mois d'avril 1895. Dreyfus était déjà, à cette époque, condamné par le premier conseil de guerre de Paris ; il était sous les verrous.

La preuve absolue, matérielle, authentique et indéniable de ce faux figure à l'heure actuelle dans le dossier de la revision.

Non seulement ce télégramme ne pouvait être considéré comme une charge contre Dreyfus, mais il démontrait d'une façon lumineuse son innocence, en prouvant que l'agent de Schwartzkoppen n'était pas Dreyfus et que le traître, après l'arrestation, l'incarcération et la condamnation de Dreyfus, continuait ses coupables manœuvres.

UN DUEL

A la suite d'un incident survenu dans un restaurant de Paris, la nuit du réveillon, à propos de l'affaire Dreyfus, une rencontre à l'épée a eu lieu ce matin entre le baron Maloroy et le capitaine Lévy, du 5e génie. A la troisième reprise, ce dernier a été blessé au bras.

Congrès de la démocratie socialiste russe

Pétersbourg, 21 décembre. — La démocratie socialiste russe a tenu récemment, après une interruption de cinq ans, son deuxième congrès général. *Pour des raisons faciles à comprendre*, il est impossible d'indiquer quoi que ce soit au sujet de la date de cette assemblée et de l'endroit où elle a eu lieu.

Au congrès ont assisté de nombreux délégués, venus de toutes les parties de l'immense empire. Saint-Pétersbourg, Moscou, Kiev, Kharkov, Oufa, Saratov, Odessa, Nikolaiev, Bakou, Batoum, Tiflis Tver, etc., ont envoyé des représentants. Il y a même eu des délégués venus de Sibérie.

En outre, ont participé au congrès le parti démocrate socialiste de la Pologne russe et de la Lithuanie et la fédération des ouvriers juifs.

Le but principal du congrès a été l'élaboration d'un programme et d'un statut d'organisation qui pût servir de base à la réunion en un seul parti démocrate socialiste des différents groupes locaux et des fédérations régionales.

Le programme accepté par le congrès ressemble dans ses lignes générales au programme des partis démocrates socialistes des autres pays. Seule la partie qui contient les revendications immédiates du prolétariat russe en diffère jusqu'à un certain point. Cela provient des particularités de la structure économique et politique de la Russie.

« En Russie, lisons-nous dans ce document, où le capitalisme est déjà devenu la forme dominante de la production, se sont encore conservées de nombreuses survivances de l'ordre précapitaliste.

« L'une des plus puissantes de ces survivances du féodalisme et le principal soutien de toute la barbarie russe est l'autocratie tsariste. »

Le but que la démocratie socialiste russe poursuit en premier lieu est, par conséquent, de jeter le régime autocratique et de remplacer ce régime par une République démocratique.

Le programme minimum contient une énumération *très détaillée des revendications relatives* à la protection ouvrière et à la question agraire.

Citons, entre autres revendications, celle de l'abolition de toutes les dispositions légales empêchant le paysan de disposer librement de sa terre.

Parmi les résolutions concernant la tactique, signalons *les suivantes*.

Une résolution relative à l'action syndicale, tendant à démontrer que la séparation entre le mouvement syndical et le mouvement politique ne peut qu'affaiblir la lutte de classe.

Une résolution recommandant les manifestations et les *démonstrations comme étant en même temps* une excellente méthode d'éducation politique des masses, et le principal moyen de désorganisation systématique du mécanisme gouvernemental.

Ce sont ces manifestations monstres qui préparent le soulèvement général du peuple russe contre le régime actuel.

Une autre solution préconise la propagande socialiste parmi les adhérents des différentes sectes religieuses à tendances démocratiques.

Quant aux rapports avec les différentes fractions du libéralisme russe, le congrès a décidé que la démocratie socialiste ne pourra faire alliance qu'avec ceux des partis bourgeois, qui dans la lutte contre l'absolutisme se placent franchement du côté des socialistes et dont le mot d'ordre dans cette lutte est le suffrage universel direct et secret.

Un amendement à cette résolution présenté par Plekhanow et adopté par l'assemblée, déclare « antiprolétarienne et antirévolutionnaire la fraction des libéraux représentée par le journal *Osvobojdénié*, dirigé par M. Pierre Struve.

Le Congrès a clos ses travaux en votant à l'unanimité une résolution condamnant les massacres des juifs, l'antisémitisme, et d'une façon générale tout acte ayant pour but d'exciter les représentants d'une nationalité contre ceux d'une autre.

L'Election Sénatoriale
DU NORD

Fédération des Groupes socialistes indépendants

(Constituée à Denain le 21 juin 1903)

Les délégués sénatoriaux socialistes indépendants et les groupes de la Fédération sont priés de désigner des délégués pour le Congrès qui se tiendra, à Douai, *A la Taverne*, le dimanche 3 janvier, à trois heures et demie précises.

ORDRE DU JOUR :

— *Attitude à tenir à l'élection sénatoriale du 10 janvier.*

NOTA. — Il ne sera pas envoyé d'autre convocation que le présent appel.

⁂

Un dernier mot au "Progrès"

Pas plus que M. Georges Robert, nous ne voulons fatiguer nos lecteurs d'une polémique que nous avons déclarée épuisée, dès hier, mais nous ne voulons pas que cette polémique se termine sur une confusion dont souffrirait notre bonne foi.

Nous avons dit que, dans son discours, M. *Georges Robert avait pris l'engagement* de se désister, *au Congrès même*, en faveur de celui de ses concurrents qui serait le plus favorisé au premier tour.

Nous avons écrit cela sur les affirmations réitérées de MM. Defontaine, Mourmant, Cliquennois-Paque, Dufour, Vasseur et Debierre, — pour nous limiter à ces personnalités.

Mais ce n'est pas la première fois que nous invoquons ces témoins. Nous les avons déjà nommés et ils n'ont pas protesté.

Que notre confrère veuille bien les interroger à son tour et s'ils déclarent que nous avons mal traduit leurs déclarations, nous verrons à dégager autrement notre responsabilité, — c'est-à-dire à établir l'absolue loyauté qui a suggéré nos critiques.

Mais, en attendant, il demeure acquis — et c'est là le point essentiel, — que M. Georges Robert, a pesé de toute son incontestable influence, sur le Congrès, en faveur de M. Tribourdaux contre M. Debierre.

Nous nous en tiendrons là, quoiqu'il nous soit aisé de démontrer que M. Debierre a d'autres titres et d'autres droits à la confiance des électeurs sénatoriaux radicaux ou radicalisants, que l'honorable M. Tribourdaux...

EN EXTASE !

L'Echo du Nord se pâme. La profession de foi de M. Chatteleyn est pour lui du bon jus. Il se délecte. Laissons-le jouir. Constatons seulement que l'*Echo* confirme ce que nous disions hier : à savoir que M. Chatteleyn est l'adversaire acharné de la politique du ministère actuel.

C'est donc en pure perte que le candidat républicain regardait du côté des « progressistes ». Ceux-ci iront certainement plutôt aux « libéraux », c'est-à-dire aux réactionnaires !

Ombre de Gambetta, m'entendez-vous ?

⁂

Moins bruyamment que l'*Echo*, l'organe de M. Scrive se réjouit des déclarations rétrogrades de M. Chatteleyn.

Il se félicite de s'être débarrassé de la formule de ses parrains « sur la soi-disant *suprématie du pouvoir civil*, de fouler aux pieds son libre échangisme ancien (oh ! oh !) et d'affirmer sa foi dans le protectionnisme (ah ! ah !)

Deux choses, cependant, chiffonnent le *Nouvelliste-Dépêche* : pourquoi a-t-il attendu que la candidature de M. Scrive ait été lancée pour faire acte de candidat et pourquoi n'a-t-il pas encore déclaré qu'il se désisterait en faveur de ce dernier s'il avait moins de voix que lui au premier tour de scrutin ?

La première question est fastidieuse. Elle porte sur un fait. Quant à la seconde, le *Nouvelliste-Dépêche* n'est pas si inquiet sur sa solution qu'il veut bien le paraître.

Est-ce que M. Chatteleyn n'a pas écrit qu'il *ne cesserait de combattre la politique aujourd'hui en honneur ?* Cette phrase est tout au long dans son long manifeste et elle implique clairement la lutte à outrance contre le candidat républicain.

C'est par tactique que le *Nouvelliste-Dépêche* fait l'ignorant à cet égard, mais les républicains ne peuvent pas s'illusionner sur les *idées de derrière la tête* de M. Chatteleyn et de ses patrons ou parrains. C'est à la réaction que vont toutes ses sympathies, — et cela ne le change nullement.

⁂

Allons ! la bataille sera belle. Mais que les républicains se méfient du jeu des réactionnaires. Leur tactique, renouvelée d'Horace, a pour but de désagréger le Bloc.

Nous ne nous y laisserons pas prendre, quant à nous, malgré les lourdes fautes qui ont été déjà commises du côté des républicains.

Faits Divers

HORS RÉGION

Caporal et prisonniers

Brest, 27 décembre. — Un incident peu banal vient de se produire à la caserne Fautras, occupée par le 2e régiment d'infanterie coloniale, voici dans quelles circonstances : dans la nuit de jeudi à vendredi, un caporal puni de prison demanda, vers minuit, à son camarade, le caporal Mimeret, de garde aux locaux disciplinaires, de le laisser sortir durant une heure pour aller voir sa famille qui habite Brest. Le caporal Mimeret, nommé depuis un mois à peine, y consentit. Deux heures après le caporal puni de prison n'avait point encore réintégré la caserne Fautras. Inquiet, le caporal Mimeret en fit part aux quatre autres soldats également détenus à la prison régimentaire. Ces derniers lui proposèrent d'aller à la recherche du fugitif, lui promettant de le ramener aussitôt avec eux. Le caporal Mimeret accepta leur offre et les quatre prisonniers gagnèrent la ville *en escaladant le mur de la caserne. A trois heures* du matin, un contre-appel ayant eu lieu à la prison, fit découvrir le pot aux roses et ce n'est que vers cinq heures que les cinq prisonniers réintégrèrent la caserne Fautras en état complet d'ivresse. A la porte, ils injurièrent le sergent de garde et menacèrent de le frapper.

Tous les cinq ont été mis en cellule, en prévention de conseil de guerre. Il en a été de même, d'ailleurs du caporal Mimeret.

L'autorité militaire procède à une enquête.

UN ACTEUR TUÉ EN SCÈNE

New-York, 27 décembre. — M. Robert Matteson, qui jouait hier le rôle d'un traître au Grand Opéra de Minneapolis, a été tué par l'héroïne. Au lieu de le poignarder à l'endroit où une planche lui protégeait la poitrine, elle l'a frappé trop haut, lui perforant le poumon gauche.

Un curé assassiné

Rome, 27 décembre. — Un crime dû à la vengeance, a été commis en plein jour, vers midi, sur la place publique d'Aqui, qui conduit à la rue Neuve, la plus fréquentée de la ville.

Le nommé Carbarino, qui était depuis un moment sur la place, vit venir le *curé* du petit village de Quaranti, nommé don Thea, qui s'était rendu à Aqui à l'occasion de la foire.

Garbarino se dirigea aussitôt vers le prêtre et, à bout portant, tira sur lui trois coups de revolver. Le curé fut atteint par les trois projectiles, et il tomba à terre foudroyé.

Cette tragique scène se passait en présence d'une *foule* assez nombreuse, mais personne ne put désarmer le meurtrier, tant l'attaque avait été soudaine. Garbarino a été arrêté peu après le crime.

C'est à la vengeance qu'il faut attribuer cet assassinat. Garbarino avait un *oncle*, le curé don Reggio, qui en mourant, ne lui laissa pas toute sa fortune, ainsi qu'il s'y attendait, et qui avait institué don Thea son exécuteur testamentaire. Garbarino avait été très mécontent de se voir ainsi lésé et, à différentes reprises, il avait déclaré qu'il tuerait en pleine place publique celui que lui avait préféré son oncle.

On voit qu'il a tenu sa promesse.

DANS LA RÉGION

LES GREVES

Solidarité ouvrière

A BAILLEUL

Quête après des chansons, à l'estaminet Deroo, *par les citoyens Sonneville et Marmuse*. 3 fr. 60.

Le citoyen Joseph, remis par Marman, 0 fr. 50.

Au Pont-de-Nieppe

La grève continue. L'attitude de M. Jeanson n'a pas changé ; quand cessera cette bravade à la misère de ces braves ouvriers ? C'est ce que se demande la population entière du Pont-de-Nieppe. La municipalité s'en est émue et a fait distribuer, hier matin, 50 kil. de charbon aux familles des grévistes et un pain de trois livres par tête.

Le comité de la grève adresse ses plus sincères remerciements aux administrateurs de la coopérative l'*Avenir d'Armentières* pour les 100 francs qu'elle a fait voter pour venir en aide aux grévistes, et pour les 200 coquilles distribuées aux enfants.

Grève des Tisseurs du Cambrésis

Au Cateau

La grève continue dans le même calme, en dépit des manœuvres déloyales dirigées contre *les grévistes, contre le comité en général et*, en particulier, contre son secrétaire, que certains organes capitalistes traitent de « meneur », de « *cordonnier* », etc.

Malgré certaines menaces, malgré les injures et les diffamations, les membres du comité de la grève persistent avec *énergie* et dévoûment dans la lourde tâche qu'ils ont assumée et qu'ils mèneront à bien.

La grève vient de prendre une phase nouvelle : les patrons ont consenti à traiter avec les ouvriers ; les pourparlers, à vrai dire, n'ont point encore donné de résultats, mais les revendications ouvrières sont trop justifiées et, somme toute, trop modestes, pour qu'une solution n'intervienne pas dans un délai plus ou moins proche en faveur de ceux qui les présentent.

Au Cateau comme à Neuvilly, les patrons font tout pour décourager la résistance des travailleurs ; c'est Mme Cayez qui menace de fermer son usine et affecte de ne mettre le nez dehors qu'armée jusqu'aux dents ; c'est encore MM. Dhalluin-Lepers qui répandent dans les journaux les assertions les plus fantaisistes, comme en témoigne la lettre suivante que nous découpons dans l'*Avenir des Trois Cantons :*

Le Cateau.

Permettez-moi d'avoir recours aux colonnes de votre estimable journal pour relever une erreur grossière et malveillante.

Cinq ouvriers, délégués des grévistes de notre établissement, ont fait la déclaration suivante à M. le juge de paix :

« Il nous est impossible de vivre en ne gagnant que 5 fr. 50 par semaine. »

Nous avons fait relever le salaire de ces cinq délégués. Voici leurs gains pour les dix dernières semaines :

Délégué Vilette, moyenne 17 fr. 40 par semaine, soit 2 fr. 90 par jour.

Délégué Cartignies, moyenne 17 fr. 40 par semaine, soit 2 fr. 90 par jour.

Délégué Galoux, moyenne 18 francs par semaine, soit 3 francs par jour.

Délégué Pernet, moyenne 19 fr. 50 par semaine, soit 3 fr. 25 par jour.

Délégué Diot, moyenne 24 francs par semaine, soit 4 francs par jour.

Le public catésien pourra, d'après cela, apprécier la bonne foi de ces ouvriers.

Nous n'avons pas l'intention de discuter dans les journaux les choses professionnelles qui ne regardent que nos ouvriers et nous, mais nous avons cru devoir sortir exceptionnellement de cette réserve devant une allégation qui était de nature à nuire à la réputation de notre maison.

Veuillez agréer, Monsieur le gérant, avec nos remerciements, nos civilités empressées.

D'HALLUIN-LEPERS Frères.

Or, s'il a pu arriver une ou deux fois dans l'an*née que certains ouvriers touchent de pareilles* sommes, il est faux qu'elles constituent un salaire moyen.

MM. Dhalluin ont affirmé au juge de paix que leurs ouvriers recevaient un minimum de 2 fr. 50 par jour ; mais, s'ils étaient assurés de toucher *ce salaire, ils ne tarderaient pas cinq minutes* à reprendre le travail !

Qu'on leur donne donc cette certitude et la grève sera bientôt terminée !

⁂

La lâcheté de certains valets du capitalisme ne connaît pas de bornes. N'osant pas s'attaquer aux ouvriers, ils s'en prennent à leurs chiens qu'ils empoisonnent. Le secrétaire du Comité de la grève a été ainsi persécuté. Mais ce n'est pas tout : des misérables anonymes lui ont envoyé des cartes postales immondes... Nous les avons sous les yeux. Que les goujats auteurs de ces ignominies prennent garde. Ils ne sont pas si insaisissables qu'ils ne se l'imaginent, et la justice pourrait bien un de ces quatre matins leur demander quelques explications.

A bons entendeurs, salut !

Une fillette tuée par une épingle à Lille

Une fillette de douze ans, Adolphine Léva, demeurant chez ses parents, 25, rue des Robieds, s'amusait tout récemment à mâcher une épingle en acier et à grosse tête qu'elle avait prise dans le panier à ouvrage de sa mère et en cachette de celle-ci.

L'imprudente enfant avala cette épingle et n'en dit rien d'abord à ses parents, dans la crainte d'être grondée.

Jeudi soir, pourtant, éprouvant des douleurs internes *sur lesquelles* sa mère l'interrogea, la petite Adolphine avoua son imprudence. Une hémorragie se déclarait bientôt, nécessitant l'intervention d'un docteur et le transport de la fillette à l'hôpital Saint-Sauveur.

La malheureuse enfant y est morte hier, après d'atroces souffrances. D'après l'avis des docteurs, le poumon de la petite a dû être perforé par l'épingle.

UN INVENTEUR DÉSERTEUR

Nous avons signalé, il y a deux mois environ, le dispositif ingénieux d'une mitrailleuse inventée par le soldat Dumortier, du 145e d'infanterie, originaire du Pas-de-Calais.

Cette mitrailleuse, présentée à l'examen de la commission technique à Paris, n'a pas été acceptée. L'inventeur, qui désirait se rendre à Paris pour solliciter une intervention utile en faveur de son invention, ne put obtenir de permission. Il s'en passa et se rendit à Paris.

« De Paris, dit le « Petit Bleu » de Bruxelles, il s'est rendu à Londres, d'où il a renvoyé ses effets d'habillement à son régiment, après avoir adressé au journal la « Frontière » une lettre où il rappelle l'exemple de Turpin, l'inventeur de la mélinite, contraint, lui aussi, de s'expatrier pour exploiter son invention.

L'Actualité Agricole

NOS SEMAILLES DE BLE

Comme suite à notre dernier entretien agricole, nous devons donner aujourd'hui quelques conseils sur les quantités de semence à employer et sur le mode de semis.

Il y aurait beaucoup à dire sur le premier point. D'une *manière générale nous employons* dans le Nord des quantités de graines trop fortes : cette pratique ne nous paraît pas justifiée, en temps normal. Beaucoup de cultivateurs vont jusqu'à semer 150 kilos de blé à l'hectare ; tenant compte des conditions générales de température et de sol que nous avons examinées dernièrement et des exigences des diverses variétés cultivées, nous sommes persuadés que cette dose peut être abaissée à 120 kilos et même souvent à 100 kilos.

D'une part, l'économie de semence est très appréciable ; d'autre part il ne faut pas oublier que des semis drus fournissent des tiges fines et presque toujours des épis maigres. En outre dans nos bonnes terres bien préparées, propres et suffisamment humides, les graines germent facilement surtout au moment que nous considérons, c'est-à-dire à la fin de l'hiver, le tallage se fait bien et l'on peut sans crainte semer moins dru. Les semis épais avaient un peu leur *raison* d'être autrefois quand on avait pour but d'étouffer les plantes adventices, mais à présent que la culture des plantes sarclées nous procure les moyens de nettoyer nos terres nous devons abandonner cette pratique.

En dernier lieu, le mode de semis étant également à considérer, nous abordons par là la deuxième partie de cette étude sommaire.

Les semailles de blé peuvent se faire à la volée ou en lignes. Les semis à la volée se font toujours à la main chez nous. D'une façon générale, dans les conditions ordinaires de notre culture, nous les condamnons. Les semis en lignes à l'aide du semoir mécanique sont faciles à exécuter : ils sont malheureusement trop peu employés en dehors de la grande et de la moyenne culture. Leurs avantages sont trop nombreux et trop évidents pour que nous insistions davantage sur ce point. Nous ne ferons qu'énumérer les principaux de ces avantages :

1. *Economie de temps et de semences.*
2. Semi régulier et enfouissement uniforme.
3. Nettoyages faciles.
4. Augmentation des récoltes.

Cependant, l'exécution de ces semis en li*gnes est loin d'être parfaite.* On s'obstine à vouloir conserver les petits écartements de 15 centimètres. Ceux de 18 seraient bien préférables et dans les terres bien constituées ceux de 20 seraient encore meilleurs. Nous ne pouvons reproduire les résultats d'expériences concluantes faites à ce sujet, mais qu'il nous suffise de faire remarquer que là où les lignes sont suffisamment distantes, la lumière et l'air peuvent pénétrer abondamment : les tiges sont plus résistantes à la verse, le tallage est plus fort, les binages et sarclages peuvent être faits très aisément, les mauvaises herbes sont ainsi facilement détruites et *il s'ensuit que les rendements sont toujours plus considérables.*

Nous parlerons prochainement des engrais qui conviennent à la culture du blé.

R. DEGRANGE.

MINES D'OR

Des mines d'or viennent d'être découvertes dans la Mayenne. Rassurez-vous, la chose ne sera pas mise en actions et Boulaine est sous clef. Aussi bien, ces mines d'or existent et déjà les habitants de la Mayenne se disposent à recevoir les mineurs classiques, *hommes bronzés, barbus, coiffés* de larges chapeaux, bottés jusqu'aux hanches et armés de pistolets d'arçon.

Après tout, pourquoi le département de la Mayenne ne serait-il pas aurifère ? N'a-t-on pas vu, à Paris, des chercheurs fouiller les talus des Buttes-Chaumont et y trouver de véritables petites fortunes ? Au Bois de Boulogne, au *Luxembourg*, avenue des Champs-Elysées, des pionniers qui, d'ailleurs, étaient tous d'honnêtes pères de famille, découvrirent à dix mètres du petit poteau vert, d'appréciables trésors. Il en sera sans doute de *même* dans la Mayenne, devenue un autre Klondike.

Mais les naturels de cette région, jusqu'ici vague et tranquille, auraient tort de se réjouir. Mieux eût peut-être valu qu'une autre montagne Pelée surgît de cette terre jusqu'ici remuée par l'honnête soc de charrue. Car tous les malheurs vont fondre sur vous, ô gens de la Mayenne, et le jour est inévitable où, devant les claims, champs de bataille de la cupidité et de la haine, vous regretterez vos modestes et paisibles carrés de choux ! Mayenne, c'est une mauvaise fée qui a éparpillé sur ton sol des parcelles d'or. Pour toi, l'âge d'or se termine et l'âge de l'or commence. Ce n'est pas la même chose !

Mais je pense que les dieux cléments t'épargneront ces épreuves et que ton or, ô Mayenne, est, malgré tout, une chimère. A Paris, on lutte contre les placeurs... Luttez, ô bonnes gens de la Mayenne, contre les *placers*... Et cultivez vos légumes.

Dernière Heure

LA MORT DE M. ZANARDELLI

Rome, 27 décembre. — Le Conseil des ministres s'est occupé de la question des funérailles de M. Zanardelli. Il a décidé qu'elles seraient faites aux frais de l'Etat. Tous les palais nationaux mettront leur drapeau en berne jusqu'après les funérailles. M. Giolitti et plusieurs ministres assisteront aux cérémonies funèbres.

Le roi a envoyé à la sœur de M. Zanardelli la dépêche suivante : « J'apprends avec la plus vive douleur la mort de l'illustre Zanardelli, auquel j'étais lié par une grande admiration. Il avait consacré toute sa vie à la grandeur de la patrie. Je lui adresse du fond du cœur l'hommage de ma plus sincère affection. L'Italie perd en lui un de ses meilleurs fils. J'adresse mes sincères condoléances à sa famille désolée ».

Dès qu'il a appris la mort de M. Zanardelli, M. Barrère, ambassadeur de France, a télégraphié au frère du défunt pour lui offrir l'expression de sa douloureuse sympathie dans l'épreuve qui le frappe, ainsi que toute l'Italie.

LE MOUVEMENT GREVISTE

A PARIS

Paris, 27 décembre. — Les ouvriers boulangers se sont réunis ce matin à onze heures, à la Bourse du Travail.

Bousquet, secrétaire général de la chambre syndicale, a prononcé un discours dans lequel il a reproché amèrement à plusieurs organisations ouvrières de n'avoir pas répondu à l'appel du comité de la grève.

— Les patrons, dit-il, ne sont pas sûrs de leur personnel. Continuons la lutte que nous avons si bien commencée et, quoi qu'il advienne, nous pourrons être fiers du mouvement que nous serons parvenus à fomenter *rien qu'avec nos propres forces.* »

Bousquet termine en déclarant que les boulangers ne tiendront plus désormais que des réunions secrètes, afin de déjouer la surveillance de la police.

Différents orateurs prennent encore la parole. Tous préconisent l'action directe qui, seule, peut faire aboutir le mouvement.

En fin de séance, l'ordre du jour suivant est voté à l'unanimité :

« Les ouvriers boulangers en grève, réunis le 27 décembre à la Bourse du Travail, décident la continuation de la grève, somment le gouvernement de hâter la solution de la question des bureaux de placement, déclarent continuer la lutte à outrance, et se séparent aux cris de : « Vive la grève ! A bas les placeurs ! »

La sortie s'est effectuée sans incident.

A LIMOGES

Limoges, 27 décembre. — Malgré un vote émis hier soir, en faveur de la continuation de la grève, les ouvriers boulangers ont décidé de reprendre aujourd'hui le travail.

ELECTION LÉGISLATIVE

Angers, 27 décembre. — Une élection législative a eu lieu aujourd'hui dans la 1re circonscription de Cholet (Maine-et-Loire).

M. de Maillé, conservateur, a été élu sans concurrent.

Le Congrès de la Libre Pensée

Paris, 27 décembre. — La dernière séance du Congrès de la Libre-Pensée s'est tenue ce matin.

L'ordre du jour portait la discussion de l'organisation du Congrès de Rome. M. Bérenger, rapporteur, a donné lecture de différents vœux parmi lesquels : 1. Vœu tendant à ce que le gouvernement reconnaisse en principe la mission de la Libre-Pensée à Rome et à obtenir du ministre des affaires étrangères un laisser-passer. Ce vœu a été adopté à l'unanimité.

2. Un autre vœu tendant à créer un comité du Congrès de Rome dans chaque commune. *Ce comité serait chargé de recueillir les souscriptions* en vue de l'envoi d'au moins un délégué à Rome.

Ce vœu est également adopté.

Le Congrès adopte la somme de 300 francs par délégué comme *frais* de voyage et de séjour dans la capitale de l'Italie.

3. Un vœu tendant à *faire* appel aux loges maçonniques de France pour qu'elles envoient chacun un délégué au Congrès. Adopté.

4. Un vœu tendant à ce que toute la presse républicaine fasse une active propagande en faveur de la mission de la libre-pensée à Rome, et invitant les directeurs à se rendre au comité d'organisation.

Le Congrès repousse ensuite un vœu tendant à accorder aux femmes le droit de vote. Une motion relative à la recherche de la paternité est renvoyée à la commission d'études.

A deux heures eut lieu un grand meeting public dans la salle du Grand-Orient, où plusieurs orateurs ont pris la parole.

Ce soir, un banquet a clôturé le Congrès.

La santé de Waldeck

Paris, 27 décembre. — Suivant la « Presse » l'état de santé de M. Waldeck est très grave. On sait que l'ancien président du Conseil est atteint d'une maladie de foie et a la jaunisse.

Drame passionnel

Rouen, 27 décembre. — Un assassinat, qui cause une certaine émotion en ville, a été commis ce matin à Rouen.

Vers neuf heures, un nommé Renault, âgé de trente-cinq ans, voyageur de commerce, se présentait chez une ancienne amie, Mme Aubert, qui tient une maison meublée, rue Beauvoisine, 130.

Il la trouva en compagnie très intime avec un certain Mizika, ancien marchand de nougat dans les foires, qui tient un magasin de diamants faux, quai de Paris.

Renault, qui était armé d'un revolver, tira et tua Mizika.

Puis, visant la femme Aubert, il la frappa *de deux balles à la tête et à l'aisselle*, qui la mirent dans un état fort grave.

Renault a été arrêté par des voisins.

Le Budget à la Chambre

Paris, 27 décembre. — La commission du burget, réunie ce soir à neuf heures, sous la présidence de M. Doumer, a examiné les divers budgets modifiés par le Sénat : commerce, affaires étrangères et finances.

La commission a accepté la plupart des modifications adoptées par le Sénat.

Sur la loi des finances, elle a accepté les dispositions *préconisées par le Sénat*, des articles relatifs à la perception des droits de mutation.

Elle a également accepté les modifications aux dispositions concernant les rentes, dons et legs de succession en déshérence.

Par contre, elle a rétabli les articles de la loi des finances qui affectent, à l'exercice 1904, les recettes des droits sur les cafés dépassant la somme de 118 millions.

D'autre part, elle a adopté les dispositions votées par le Sénat, d'accord avec la commission des finances et relative à l'interdiction pour les ministres de prendre des règlements fixant la limite d'âge au delà de laquelle les titulaires d'emplois doivent prendre leur retraite.

La commission a adopté les dispositions relatives aux *procès-verbaux* des contributions indirectes qui, désormais, feront foi jusqu'à preuve du contraire.

Elle a ensuite approuvé la disjonction de l'article voté par le Sénat, relatif à la mise en adjudication des bureaux de tabac.

FEUILLETON DU 29 DECEMBRE. N° 44

LES
ENFANTS DE LA LIBERTE

PAR

Talamo

XXV

Le dix Août —

Et, pendant ce temps-là, je restais immobile, l'arme au pied !

Très incertain sur ce que je devais faire, je me décidai à aller éveiller un de nos sous-officiers, sans même attendre une ronde. Ce fut *le sergent* Vaudoux *que j'aperçus* enveloppé dans sa couverture, le sac sous sa tête, en guise d'oreiller, dormant à l'entrée de la tente, près des faisceaux.

— Sergent ! fit-je en le secouant.

— Hein ! quoi ? murmura-t-il en se frottant les yeux.

— Le tocsin sonne dans Paris.

— Eh bien, et après ? fit-il d'assez mauvaise humeur d'avoir été réveillé.

Ses idées étaient encore troublées, par le sommeil, mais presque aussitôt, la *lucidité* lui revint et, changeant de ton :

— Ah ! diable ! murmura-t-il. On doit se battre dans Paris. C'est vrai, vous avez bien fait de m'éveiller.

Et il alla prévenir le capitaine Raboin.

Celui-ci, je l'ai dit, était un bon patriote, ce qui, alors, signifiait un révolutionnaire.

L'ancien colporteur s'exclama :

— Tonnerre ! c'est la bataille contre les ennemis de la nation, et ne pas en être !

Il était beau de colère, et plusieurs, que ses éclats de voix avaient réveillés, partageaient son indignation. Je vis bien que si on nous eût demandé notre avis, tous nous serions partis nous battre avec les citoyens de Paris.

Malheureusement la discipline nous retenait dans nos baraquements.

Au petit jour, je vis bien que tous les officiers avaient été prévenus. L'anxiété, la fièvre se lisaient sur tous les visages : les hommes des différentes *compagnies* s'abordaient en se disant :

—Eh bien, on se bat dans Paris.

Nous restâmes ainsi jusque vers huit heures du matin. A ce moment, un grand mouvement *se fit parmi les troupes et les nouvel*les commencèrent à arriver. Nous apprîmes que, pendant la nuit, les sections avaient envoyé à l'Hôtel-de-Ville des délégués qui s'étaient constitués en Commune révolutionnaire, mettant l'ancienne municipalité à la porte. Mandat, qui, informé des préparatifs d'insurrection, mais non du reste, avait pris toutes ses dispositions pour écraser la révolte, avait été appelé à l'Hôtel-de-Ville, arrêté d'abord, puis tué d'un coup de pistolet, tandis que Santerre, s'installant à sa place, prenait le commandement général de la garde nationale, et que Westermann, à la tête des Marseillais, des Bretons et de tout le faubourg Saint-Antoine, rejoints par les insur*gés du faubourg Saint-Marcel*, attaquait les Tuileries.

Santerre lui-même, dès le petit jour, avait envoyé des émissaires aux officiers patriotes des troupes de Vincennes, afin d'empêcher qu'on vînt l'attaquer par derrière, en descendant dans le faubourg. Du reste, ses craintes n'étaient pas grandes de ce côté.

La fermentation était devenue générale et, *vers neuf heures, le capitaine Raboin, à bout* de patience, s'écria.

— Après tout, nous ne sommes pas consignés ; ceux qui veulent aller combattre avec les patriotes contre les traîtres à la nation en ont bien le droit.

Nous n'en demandions pas davantage. Quelques minutes plus tard, nous filions avec nos *armes chargées* par petits détachements vers Paris, à travers l'épaisseur des fourrés.

A la barrière du Trône, nos officiers nous rejoignirent. Ils venaient combattre avec nous pour la liberté.

Ce qu'ils faisaient était grave, car si la monarchie l'emportait, ils devaient être fusillés *pour abandon de leur poste et rebellion.*

Très heureusement pour eux et pour nous tous, c'est le peuple qui a été le plus fort.

Nous traversâmes le faubourg en nous mêlant à des groupes de citoyens qui s'en al*laient prêter main-forte* aux assaillants des Tuileries. Chemin faisant nous apprîmes des nouvelles : les Suisses qui gardaient le château avaient d'abord eu la victoire ; mais les Marseillais étaient arrivés à la rescousse et la bataille avait recommencé ; *elle durait* encore.

On pense si ces nouvelles nous donnèrent *des ailes* ! Vers onze heures moins le quart, nous débouchions sur les Tuileries, mais déjà la fusillade s'éteignait : le peuple était vainqueur.

Louis XVI, qui s'était réfugié avec sa famille au milieu de l'Assemblée législative, avait laissé les Suisses se faire tuer pour défendre son trône. Il avait espéré d'abord que *ceux-ci seraient les plus forts* et viendraient le délivrer. Quand il vit la partie perdue, il envoya aux Suisses l'ordre de cesser le feu, mais le peuple, furieux de ses pertes, n'écoutait plus rien et il massacra les Suisses ainsi que tous les domestiques du château, n'épar*gnant* que les femmes.

Malheureusement les morts étaient nombreux des deux côtés. Je vis des cadavres étendus par groupes dans la cour du Carrousel et tremblai de reconnaître parmi eux ceux de mes amis.

On tirait les derniers coups de fusil. Poussés par la foule, nous envahîmes le grand escalier, à la suite des vainqueurs et nous nous répandîmes dans toutes les salles.

Partout, c'était la fureur du pillage, les combattants hors d'*eux-mêmes* détruisaient tout meubles, glaces, pendules. Un portefaix avait découvert un costume de sacre et s'était assis sur le trône : « Aussi bien moi que le gros Capet », disait-il en riant. Et chacun *trouvait* cela naturel.

Quand je pensais que les gens avaient commencé la Révolution en criant : « Vive le roi ! » je demeurais confondu.

Le capitaine Raboin, voyant que toute lutte était finie, *nous rassembla* et sortit du château à notre tête. Des députations de la commune et des sections se dirigeaient vers la Législative pour lui imposer la volonté du peuple vainqueur, dans l'une d'elles, que nous *croisâmes*, j'aperçus Gonchon, devenu l'orateur du faubourg. Je courus à lui pour lui demander des nouvelles et fus heureux d'apprendre que le combat n'avait été fatal à aucun de mes amis.

Nous fîmes halte dans un cabaret de la rue Saint-Honoré, déjà *empli* d'un *flot* de patriotes, pour casser une croûte, en buvant à la santé de la Nation. La *Marseillaise* et le *Ça Ira* retentissaient de toutes parts.

— Maintenant, criaient les gens encore noirs *de poudre, les* traîtres sont battus nous sommes sauvés.

Ce fut là que j'appris, au fur et à mesure qu'elles arrivaient, les nouvelles de la Législative. Cette assemblée, *qui ne s'était pro*noncée franchement ni pour la cour ni pour le peuple, se courbait maintenant devant ce dernier victorieux, *elle* décidait la suspension du roi, la convocation des citoyens pour élire une Convention nationale, la reconnaissance de la Commune de Paris et celle de Santerre comme général révolutionnaire en chef de garde nationale.

Tout cela nous enthousiasmait, car nous voyions bien que maintenant, comme l'avait dit Anaxagoras, rien n'arrêterait la Révolution. Nous serions bien restés là jusqu'au soir, mais il fallait revenir au cantonnement ; le capitaine Rabouin donna l'ordre du retour. Derrière nous, des flammèches voltigeaient dans un ciel *empourpré* ; *une partie des Tuileries* brûlait !

XXVI

Les Parisiens à Valmy

Au milieu de la fièvre générale causée par la victoire du 10 août, notre instruction militaire se poursuivait.

Vers la fin du mois, *nous savions fort pro*prement manœuvrer, il ne nous manquait que l'habitude du feu, et encore la plupart d'entre nous, s'étant déjà battus aux grandes journées de la Révolution, ne devait guère avoir plus peur des Autrichiens et des Prussiens que des Suisses.

A ce moment, le bataillon, qui comptait beaucoup plus que l'effectif ordinaire, fut dédoublé. Les premiers enrôlés, considérés comme les mieux exercés, furent envoyés à Châlons, en Champagne ; le danger devenait pressant de ce côté-là : Longwy avait été livré par son commandant royaliste aux Prussiens qui, maintenant, marchaient sur Verdun ; Lafayette, refusant de reconnaître la Révolution du 10 août, avait fait arrêter trois *commissaires envoyés par l'Assemblée* et tenté d'entraîner son armée, puis l'avait abandonnée nuitamment, celle-ci refusant de marcher contre la Nation.

Si les Autrichiens, à peu près immobiles en Belgique, s'étaient pressés, nous eussions été perdus !

Le contingent resté à Vincennes constitua alors un nouveau bataillon qui fut appelé d'emblée bataillon des *Enfants de la Liberté*. Il ne comptait que des gens du faubourg, les uns tout jeunes comme Bidault et Lecloux, d'autres déjà grisonnants. Laurier et Lance nous avaient rejoints ; ils m'apprirent que notre club s'était déclaré en permanence, ayant toujours pour secrétaire Anaxagoras, et pour *secrétaire adjoint Michu*, avec lesquels ils devaient correspondre au nom des camarades du bataillon. Quant au président on en nommait un à chaque séance et c'était généralement le père Maréchal, mais Anaxagoras demeurait l'âme du club.

Raboin fut, d'une seule voix, élu chef de notre bataillon. Son initiative patriotique dans la matinée du 10 août lui avait acquis toutes nos sympathies. Vidal devint capitaine à sa place, et Lacassagne *lieutenant* à celle de Vidal. Pour sous-lieutenant, nous élûmes un ferblantier, nommé Redon, qui venait d'arriver au cantonnement avec les dernières recrues. Il avait jadis voyagé en Amérique et guerroyé contre les Peaux-Rouges : nous pensâmes qu'il ferait un bon officier.

Le 2 septembre, nous partîmes à notre tour pour Châlons. Ce même jour, Verdun se rendait aux Prussiens et le massacre des prisonniers royalistes commençait dans Paris.

(A suivre.)